

SOMMAIRE :

1.	RÉSILIENCE EN QUELQUES LIGNES	3
2.	DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION	3
2.1.	Une opération multidomaines	4
2.2.	Un engagement en complément des autres moyens de l'État	5
3.	MOYENS MIS EN ŒUVRE	6
3.1.	Le Service de santé des armées pleinement impliqué	7
3.2.	Participation active au désengorgement des zones les plus lourdement frappées par le coronavirus	8
3.2.1.	L'EMR SSA	8
3.2.2.	Le transfert de patients	9
3.3.	La mise en œuvre des savoir-faire spécifiques	11
3.3.1.	Les unités d'appui sanitaire	11
3.3.2.	Les missions d'appui logistique	11
3.3.3.	Les missions de protection	12
3.3.4.	L'engagement des armées dans les actions de désinfection de vecteurs, de personnel et de matériel	13
3.4.	L'appui à la population et aux autorités civiles outremer	15
4.	LES ARMÉES CONTINUENT A OPÉRER ET A SE PREPARER POUR PROTEGER LES FRANÇAIS	16
5.	CHRONOLOGIE	18
	ANNEXE 1 : LES VECTEURS MILITAIRES MIS EN ŒUVRE POUR LE TRANSFERT DE PATIENTS	22
1.	Le dispositif MORPHEE de l'Armée de l'Air	22
2.	Le porte-hélicoptères amphibie Tonnerre	23
3.	Le NH90 Caïman de l'armée de Terre	24
4.	La solidarité européenne via l'opération Résilience	25
5.	Les autres vecteurs aériens engagés au profit de « Résilience »	26

1. RÉSILIENCE EN QUELQUES LIGNES

Lancée le 25 mars 2020, l'opération « Résilience » constitue la contribution des armées à l'engagement interministériel contre la propagation du COVID-19.



Avec « Résilience », les armées s'engagent dans l'ensemble des secteurs où elles peuvent apporter un soutien aux autorités civiles, en adaptant leur action aux contextes locaux et dans le cadre d'un dialogue permanent avec les autorités civiles.

« Résilience » est une opération militaire inédite, dédiée au soutien des services publics et des Français dans les domaines de la santé, de la logistique et de la protection, en métropole et outre-mer, tout en prenant en compte la nécessité de poursuivre les

opérations au profit de la sécurité des Français, sur le territoire national, dans les airs, sur les mers, dans l'espace cyber, comme sur les théâtres extérieurs.

2. DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

La lutte contre l'épidémie de COVID-19 sur le territoire national est un combat qui s'inscrit dans le temps long, et dans lequel le ministère des Armées est activement engagé.



L'opération « Résilience » a été déclenchée au titre du contrat opérationnel de protection du territoire national, décrit dans le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale.

Elle mobilise toutes les armées, directions et services. Son organisation s'appuie principalement sur les zones de défense et les forces de souveraineté.

L'opération « Résilience » est distincte de l'opération « Sentinelle », centrée sur la lutte contre le terrorisme militarisé.

2.1. Une opération multidomaines

Les militaires de l'opération « Résilience » pourront apporter leur concours et leur savoir-faire aux autorités civiles dans plusieurs domaines :

- le domaine sanitaire : en complément de ce qu'accomplit déjà le personnel médical des établissements militaires du Service de santé des armées (SSA), les armées ont pris une part active au désengorgement des zones les plus lourdement frappées par le coronavirus, à travers l'Elément militaire de réanimation (EMR-SSA) à Mulhouse, mais aussi le transport médical avec les moyens de l'armée de Terre (NH90 Caïman), de la Marine nationale (PHA Tonnerre), et de l'armée de l'Air (module Morphée) ;
- le domaine logistique, via le transport de fret aérien, terrestre, ou maritime, la mise à disposition d'emprises, ou l'affectation d'experts logistiques auprès des autorités civiles et sanitaires pour les appuyer dans ce domaine clé de la lutte contre le coronavirus ;
- le domaine protection : les militaires de l'opération « Résilience » peuvent assurer la protection de sites sensibles militaires et civils, ainsi que des missions de surveillance et de présence dissuasive en appui des forces de sécurité intérieure à titre d'exemple. Les armées n'ont cependant pas vocation à participer directement aux mesures de respect du confinement.

[Lien vidéo](#) 



2.2. Un engagement en complément des autres moyens de l'État

Avec « Résilience », il s'agit pour les armées de s'engager directement au profit de la population en complétant le dispositif interministériel placé sous l'autorité du Premier ministre. Cette opération contribue ainsi à la réponse gouvernementale, sous la responsabilité des préfets, aux côtés du personnel hospitalier, des administrations civiles et des autres opérateurs.

Les armées contribuent avec leurs moyens lorsque ceux des autres services de l'État sont Insuffisants, Inexistants, Indisponibles ou Inadaptés pour répondre au besoin (règle dite des « 4 I »).

Les armées s'engageront dans l'ensemble des secteurs où elles pourront apporter un soutien à la continuité de l'État.



3. MOYENS MIS EN ŒUVRE

La crise sanitaire sans précédent à laquelle la France fait face exige l'engagement de tous. Le concours des armées en ces temps difficiles pour la Nation est non seulement naturel, mais surtout indispensable.

Avec l'opération « Résilience » qui englobe l'ensemble des contributions militaires, les armées se réorganisent localement pour appuyer au mieux la réponse gouvernementale, en métropole et en outre-mer.

Le ministère des Armées est pleinement mobilisé, comme l'ont montré plusieurs évacuations médicalisées par voies aérienne et maritime, ainsi que le déploiement de l'Élément militaire de réanimation, qui soulage l'hôpital de Mulhouse très durement éprouvé.

Le volume de militaires qui participent à l'opération « Résilience » n'est pas une donnée fixe. Les missions et le personnel affecté seront définis en fonction des besoins exprimés comme des effets à atteindre, des capacités des armées, et de leurs impératifs opérationnels.



3.1. Le Service de santé des armées pleinement impliqué

Le Service de santé des armées (SSA) est pleinement impliqué dans le dispositif depuis le déclenchement du stade 1. Tous les établissements hospitaliers du SSA, conformément aux consignes du Ministère des solidarités et de la santé (MSS), sont passés en Plan blanc, dispositif hospitalier destiné à réagir aux crises sanitaires de grande ampleur, et participent à la lutte contre l'épidémie.



L'hôpital d'instruction des armées (HIA) Bégin (Paris), établissement de première ligne, fut l'un des premiers établissements de la liste des établissements de santé habilités à recevoir des patients atteints du COVID-19. Les HIA Percy (Paris), Sainte-Anne (Toulon), Laveran (Marseille), et Clermont-Tonnerre, établissements de santé de deuxième ligne, sont également pleinement mobilisés pour augmenter les capacités des établissements de première ligne et reçoivent des patients COVID-19.

Le passage au stade épidémique a mobilisé l'ensemble du système de santé français. À ce titre, les autres HIA (Metz, Lyon et Bordeaux), établissements de rang 3, participent aux prises en charge et accueillent également, selon leurs capacités et les besoins de la santé publique, des patients de médecine générale atteints du COVID-19.

Ces HIA étaient par ailleurs mobilisés dès la première heure de la crise, à travers les partenariats civilo-militaires qui amènent le SSA à avoir des professionnels de santé insérés dans des hôpitaux civils.

[Lien vidéo](#) 

[Lien vidéo](#) 

3.2. Participation active au désengorgement des zones les plus lourdement frappées par le coronavirus

3.2.1 L'EMR SSA

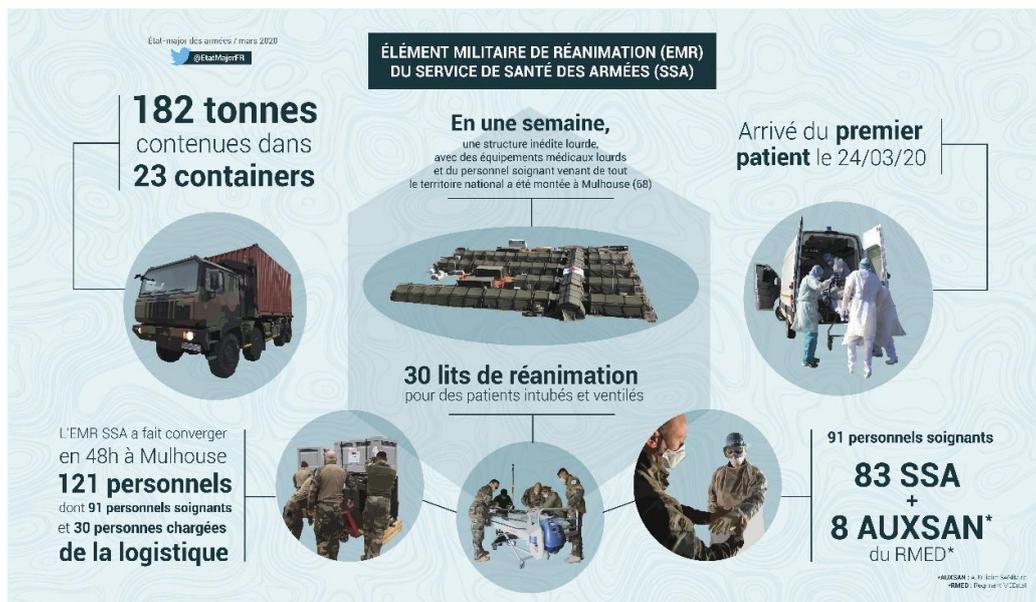


Le Service de santé des armées (SSA), avec le soutien du régiment médical de l'armée de Terre, a créé et déployé à proximité de l'hôpital de Mulhouse un Élément militaire de réanimation (EMR-SSA), structure médicale modulaire sous tente d'une capacité de 30 lits de réanimation qui permet la prise en charge de patients atteints du COVID-19.



L'EMR-SSA est armé par 121 personnels, dont 91 du SSA et 30 du régiment médical (RMED) de l'armée de terre. Le personnel soignant comporte une quinzaine de médecins, dont 10 anesthésistes/réanimateurs, des infirmiers et aide-soignant, mais également des kinésithérapeutes et des ingénieurs biomédicaux pour le soutien médical.

[Lien vidéo](#) 



Le vendredi 17 avril 2020, la Ministre des armées a annoncé la réadaptation du format de l'EMR de Mulhouse, suite à l'évolution du contexte épidémiologique et sanitaire dans la région Grand-Est se traduisant par un besoin moindre en lits de réanimation. Un module de dix lits de réanimation sera reconditionné et en mesure d'être déployé ultérieurement en fonction des besoins, en concertation avec le ministère des Solidarités et de la Santé.

Le RMED de La Valbonne est une unité de l'armée de Terre qui dispose d'une expertise logistique permettant de répondre aux besoins des spécialistes du SSA en énergie, moyen de liaison, alimentation, protection, et soutien vie en campagne, avec le soutien du poste de commandement de force logistique et du commandement de la logistique des forces terrestres.

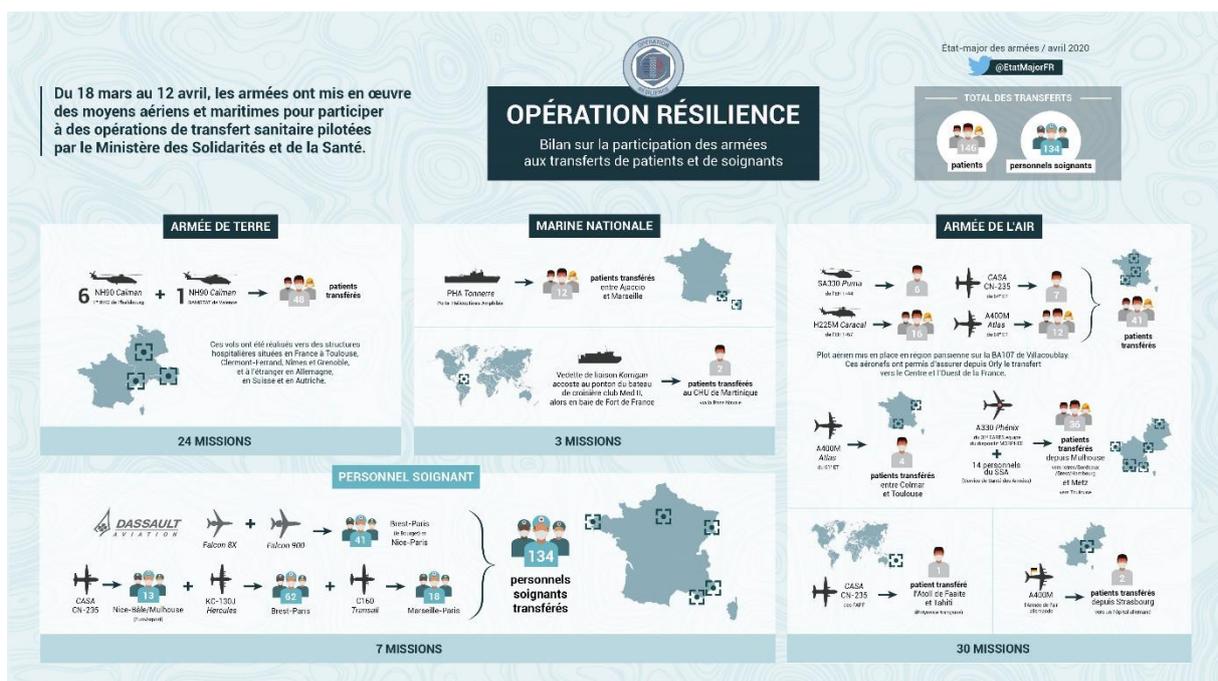
Le RMED a ainsi été projeté dans un premier temps à Chanteau (près d'Orléans) auprès de la Direction des approvisionnements en produits de santé des armées (DAPSA) pour procéder à la préparation, au montage et à la qualification de l'infrastructure imaginée par le SSA.

3.2.2 *Le transfert de patients*

Du 18 mars au 5 avril, les armées ont mis en œuvre des moyens aériens et maritimes pour participer à des opérations de transfert sanitaire pilotées par le MSS. Au bilan, **146 patients** ont été transportés en urgence par des moyens militaires français (*présentation détaillée de ces moyens en annexe 1*).

- **36.** Du 18 mars au 03 avril, l'armée de l'air a réalisé 6 missions en engageant un A330 du 31^e EARTS équipé du kit Morphée et embarquant du personnel soignant du SSA, permettant de transférer un total de 36 patients.
- **12.** Du 22 au 24 mars, la marine nationale a engagé le PHA TONNERRE pour assurer le transfert sanitaire de 12 patients entre Ajaccio et Marseille.

- **02.** Les 27 et 29 mars aux Antilles, la vedette de liaison Korrigan accoste au ponton du bateau de croisière club Med II, alors en baie de Fort de France. L'équipage transfère deux malades du COVID-19 pour les transporter au CHU de Martinique via la Base Navale.
- **48.** Du 28 mars au 5 avril, les NH90 de l'armée de terre ont conduit 24 missions de transfert sanitaire au profit de 48 patients. Ces vols ont été réalisés vers des structures hospitalières situées en France à Toulouse, Clermont-Ferrand, Nîmes et Grenoble, et à l'étranger en Allemagne, en Suisse et en Autriche. En tout 7 hélicoptères se sont relayés pour réaliser ces missions après avoir été spécialement adaptés à cet effet, six provenant du 1er RHC de Phalsbourg et un du GAMSTAT de Valence.
- **02.** Le 29 mars, un A400M de l'armée de l'air allemande a procédé au transfert de 2 patients depuis Strasbourg vers un hôpital allemand.
- **41.** Du 1^{er} au 7 avril, un plot aérien a été mis en place par l'armée de l'air en région parisienne sur la BA107 de Villacoublay regroupant des hélicoptères Caracal de l'EH 1/67 et Puma et de l'EH 1/44, un CASA du 64e ET, et un A400M du 61^e ET. Ces aéronefs ont permis d'assurer depuis Orly le transfert de 41 patients vers le Centre et l'Ouest de la France au cours de 21 missions, dont 8 réalisées par les Caracal au profit de 16 patients, 6 par les Puma au profit de 6 patients, 4 par le CASA au profit de 7 patients, et 3 par l'A400M au profit de 12 patients.
- **01.** Le 4 avril en Polynésie, un CASA des FAPF a transféré un patient entre l'Atoll de Faaité et Tahiti.
- **04.** Le 5 avril, l'A400M déployé sur le plot aérien de la BA107 a été engagé pour réaliser une mission de transfert sanitaire entre Colmar et Toulouse au profit de 4 patients.



3.3 La mise en œuvre des savoir-faire spécifiques

3.3.1 *Les unités d'appui sanitaire*

Dans le cadre de l'opération Résilience, l'armée de terre a défini et mis en place un concept spécifique pour répondre à la crise du coronavirus : les unités d'appui sanitaire (UAS). Ces unités sont des détachements qui agissent en renfort de structures hospitalières civiles. Elles y mènent des actions de proximité immédiates en soutien du fonctionnement général de ces hôpitaux. Principalement employées dans les domaines du transport, de la manutention et de l'organisation, elles peuvent également participer à la protection du site.

Fruit d'un dialogue civilo-militaire renforcé avec les directeurs d'hôpitaux, les ARS et les préfetures, les UAS permettent aux centres hospitaliers soutenus de dégager des marges de manœuvre pour faire face de façon plus efficace à la crise, par exemple en renforçant leur capacité logistique pour mieux faire face à l'augmentation d'activité dans un contexte de ressources contraintes, ou en permettant au personnel hospitalier de se concentrer sur la gestion des patients.

Les UAS reflètent ainsi la capacité permanente des armées à innover et à s'adapter pour répondre de la façon la plus adaptée possible aux besoins exprimés par les autorités civiles.



3.3.2 *Les missions d'appui logistique*

Les militaires de l'opération Résilience apportent également leur concours aux autorités civiles dans le domaine logistique, via le transport de fret aérien, terrestre, ou maritime, la mise à disposition d'emprises ou l'affectation d'experts logistiques auprès des autorités civiles et sanitaires pour les appuyer dans ce domaine clé de la lutte contre le coronavirus. Ils appuient en particulier la manœuvre de livraison et d'acheminement des masques de protection sur l'ensemble du territoire national, et plus largement de matériel sanitaire sensible (gel hydroalcoolique, respirateurs, matériel de santé et produits pharmaceutiques).



Depuis le 1^{er} avril 2020, l'armée de l'air met en œuvre ses moyens aériens de transport tactiques, dans le cadre de missions de transports de personnel médical, afin de rejoindre rapidement les sites nécessitant ce renfort en personnel soignant. 134 soignants ont ainsi été transportés par les avions de l'armée de l'air entre le 1^{er} et le 12 avril.



3.3.3 Les missions de protection

Les militaires de l'opération Résilience peuvent assurer la protection de sites sensibles militaires et civils, ainsi que des missions de surveillance et de présence dissuasive en appui des forces de sécurité intérieure. Les armées n'ont cependant pas vocation à participer directement aux mesures de respect du confinement.

Ces missions de surveillance, remplies sur l'ensemble du territoire métropolitains mais également des territoires outre-mer, concernent en particulier les sites de production et de stockage de matériel sanitaire sensible (masques de protection). Elles peuvent également impliquer la sécurisation de convois de transport de matériel sensible dans le cadre de la manœuvre d'approvisionnement.

Les militaires de l'opération Résilience ont également été amenés à assurer la sécurisation des TGV sanitaires affectés au transport de patients.



3.3.4 L'engagement des armées dans les actions de désinfection de vecteurs, de personnel et de matériel

Des équipes spécialisées dans la désinfection approfondie ont été déployées en métropole au profit des zones de défense et de sécurité, et outre-mer au profit des commandants supérieurs des forces de souveraineté. Elles conduisent en premier lieu les opérations de désinfection approfondie des vecteurs mis en œuvre pour transférer les patients et désengorger les hôpitaux dans les zones saturées, et plus généralement l'ensemble des moyens utilisés dans le cadre de « Résilience », et pour assurer la continuité des activités militaires dont les postures permanentes et les activités stratégiques. Elles peuvent également être mises en œuvre désinfecter des infrastructures et sites civils essentiels pour assurer la continuité de l'État, ou s'il y a un besoin d'assistance vitale aux personnes.

Ces équipes sont constituées de spécialistes NRBC, qui disposent d'une expertise reconnue dans les opérations de désinfection approfondie. Elles constituent une capacité rare, qu'il convient d'utiliser à bon escient pour poursuivre les opérations dans la durée.

- Les armées disposent d'un Centre InterArmées NRBC (CIA NRBC) qui assure les missions de formation et de doctrine dans le domaine NRBC. Ce centre forme chaque année des centaines de personnels qualifiés NRBC qui agissent comme des relais dans leurs unités non-spécialisées et sont à leur tour chargés de l'instruction des non-spécialistes. Ce maillage assure une résilience et une capacité NRBC aux armées.
- L'armée de terre dispose avec son régiment de spécialistes NRBC, le [2^e régiment de dragons](#), d'une expertise reconnue en matière des risques biologique, notamment pour la désinfection approfondie. Dans le cadre de l'opération Résilience, des équipes de désinfections « légères », ou des équipes « lourdes » dotées de véhicules organiques de décontamination sont en mesure d'écarter tout danger CoViD aussi bien de locaux que d'infrastructures ponctuelles.



- L'armée de l'air dispose, sur la base aérienne 120 de Cazaux, d'un centre expert (CE NRBC) qui forme l'ensemble de la population des pompiers des bases aériennes, et

d'une section d'intervention (SI NRBC) capable d'intervenir et de se déployer sur alerte. Depuis le 31 janvier, et le début des missions d'aérotransport de personnels (rapatriement de français expatriés à Wuhan) et d'aérotransport de patients atteints du Covid-19, les pompiers de l'air de la SI – NRBC de la BA 120 œuvrent aux opérations de désinfection des moyens des armées.

- L'armée de l'air dispose au total de plus de 600 pompiers qualifiés pour être engagés sur des missions NRBC. Ces spécialistes sont répartis sur l'ensemble des bases aériennes à vocation nucléaire (BAVN) et bases à vocation intervention (BAVI). Ce maillage territorial est ainsi de nature à répondre rapidement à toute sollicitation de protection ou de remise en œuvre de capacités militaires.
- La Marine nationale dispose de spécialistes NRBC pouvant être embarqués à bord de ses bâtiments et au sein des emprises terrestres réparties sur les trois façades maritimes et outre-mer. La principale ressource spécialisée est affectée dans les unités de marins-pompiers des bases navales, aéronavales, de la base opérationnelle de l'Île Longue, au sein des brigades sécurité des bords, mais également dans les structures de formation et entraînement (Pôle Ecoles Méditerranée et centres de formation pratique et d'entraînement à la sécurité). La Marine dispose également de spécialistes en gestion de crise nucléaire dont l'expertise est recherchée en lutte NRBC (Service de surveillance radiologique, laboratoires d'analyse, de surveillance et d'expertise de la Marine). Enfin, le Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille est une unité formant les marins-pompiers de l'ensemble de la Marine, reconnue dans le milieu de la Sécurité Civile et des armées et dont l'expertise NRBC est à disposition des autres formations de la marine.
- Les armées comptent dans leurs rangs des pompiers experts dans le domaine Nucléaire, Radiologique, Biologique, Chimique aguerris aux procédures de désinfection.



3.4 L'appui à la population et aux autorités civiles outre-mer

Les armées se mobilisent pour appuyer les autorités civiles des territoires ultramarins dans la lutte contre le Covid-19. En particulier, la problématique particulière de l'insularité et des élongations propre aux territoires ultramarins nécessite la mise en place de moyens spécifiques. Comme en métropole, les autorités civiles peuvent compter sur l'appui des armées dans leur lutte contre l'épidémie de coronavirus. Les forces de souveraineté sont mobilisées pour venir en aide à la population et aux autorités civiles. Des renforts sont envoyés depuis la métropole pour accroître leur capacité d'appui et de soutien. Les militaires des régiments du Service militaire adapté ont en outre été placés sous le commandement opérationnel des commandants supérieurs des forces de souveraineté.

OPÉRATION RÉSILIENCE
Les Porte-Hélicoptères Amphibies déployés

LE DIXMUDE
Le Dixmude a appareillé de Toulon le 3 avril. Il pourra appuyer les commandants supérieurs des forces armées aux Antilles et en Guyane et les aider à gérer les conséquences de l'épidémie en soutien des autorités civiles.
Le Dixmude stationnera dans la zone où il pourra assurer des missions logistiques ou de transport afin de garantir aux populations la satisfaction de leurs besoins de première nécessité et le PHA Ultramède transporte des hélicoptères de manœuvre qui permettront d'atteindre les zones les plus reculées, transférer du personnel ou acheminer du matériel.

LE TONNERRE
Ajaccio (Corse du Sud)
Parti de Toulon le 21 mars, le PHA Tonnerre a embarqué à Ajaccio 12 patients et a appareillé le 29 mars pour Marseille, où il est en charge dans les hôpitaux de la région PACA.

LE MISTRAL
Embarqué depuis février 2020 pour la mission Jeanne d'Arc 2020, le Mistral s'est réorienté pour se déployer en zone sud de l'océan Indien. Il se dirigera prochainement vers Mayotte, à compter du 4 avril. L'embarquement des moyens amphibies, des hélicoptères et une cinquantaine de soldats d'un groupement tactique embarqué (SGTE), qui viendront compléter les effectifs du détachement de légion étrangère de Mayotte (DLEM), renforceront ainsi ses capacités militaires et logistiques afin d'assurer les missions au profit de la population du département. Les prochaines actions de soutien seront définies ensuite en coordination avec les autorités civiles de la zone.

Forces Armées dans la Zone Sud Océan Indien (FAZSO)
Mayotte
Île de la Réunion

Il transportera
- 4 hélicoptères (2 PUMA arrivés de France, 1 Escadron de la gendarmerie nationale, 1 EC 145 de la sécurité civile)
- 2 équipes de désinfection du 2^e régiment de Dragons
- Du matériel fourni par les ministères mais aussi par EDF, la Croix Rouge et Air Liquide
- L'essentiel du fret a été chargé à Toulon par le 51^{er} régiment du train.

Forces Armées en Guyane (FAG) Forces Armées aux Antilles (FAA)

Données des armées / avril 2020 @GEMMORH

Par ailleurs, le Président de la République a décidé le 25 mars de déployer deux porte-hélicoptères amphibies (PHA) de la Marine nationale dans les approches des territoires français ultra-marins. Ils viendront appuyer l'action de l'Etat dans la lutte contre la pandémie. Régulièrement déployés pour porter assistance aux populations civiles en cas de crise, comme ce fut le cas lorsque l'ouragan Irma a frappé Saint-Martin et Saint-Barthélemy en 2017, ils vont mettre leur polyvalence à la disposition des autorités civiles des Antilles et de la Guyane, de la Réunion et de Mayotte dans le cadre de l'opération « Résilience ».

Ainsi, le PHA Mistral, engagé dans la mission Jeanne d'Arc, a réorienté sa mission vers Mayotte et La Réunion. Il a atteint Mayotte le 4 avril, où il a débarqué un sous-groupement tactique embarqué (SGTE), qui viendra renforcer le détachement de légion étrangère de Mayotte (DLEM). Il a ensuite effectué le 10 avril une mission de chargement de plus de 200 tonnes de fret (eau, denrées alimentaires, matériel sanitaire) sur l'île de la Réunion. Ce fret, constitué d'eau, de denrées alimentaires et de matériel sanitaire, a été livré le 16 avril à Mayotte afin de soutenir les autorités locales dans la lutte contre l'épidémie.

Le [PHA Dixmude](#) tout juste rentré d'une mission en Méditerranée orientale, a appareillé de Toulon le 3 avril à destination des Antilles, qu'il a atteint le 17 avril. Chargé de près de 138 tonnes de matériel et de moyens de transports - 170 000 masques FFP2, 1 million de masques chirurgicaux et des centaines de litres de gel hydro-alcoolique, ainsi que 4 hélicoptères - le Dixmude compte également à son bord des spécialistes, personnels de santé et experts en désinfection. Grâce au Dixmude, des évacuations médicales de patients atteints du covid-19 sont désormais possible. En effet, les 4 hélicoptères sur le porte-hélicoptère Dixmude viennent renforcer la flotte d'aéronefs déployée sur les Antilles et la Guyane (soit 3 avions et 11 hélicoptères des armées, 1 avion et 1 hélicoptère des douanes, 2 hélicoptères de la sécurité civile et 2 hélicoptères de la gendarmerie). La mise à disposition de l'ensemble de ces moyens aéronautiques offrira de la souplesse et de la réactivité pour toute liaison inter-île, y compris médicale, notamment entre les îles du nord et la Guadeloupe.

Le navire a dans un premier temps effectué une tournée logistique dans les îles des Antilles françaises (Saint-Martin, Guadeloupe, Martinique).

- Le 17 avril à Saint-Martin pour le déchargement d'un poste médical d'évacuation qui serait mis en place par les armées en cas d'aggravation de la situation sanitaire ;
- Le 18 avril à Pointe-à-Pitre pour le déchargement de trois conteneurs de masques à destination de l'Agence Régionale de la Santé et d'un pour la gendarmerie de Guadeloupe, pour le transbordement de six conteneurs sur sept du Dixmude vers la Guyane par le bâtiment de la Marine Nationale Dumont d'Urville. Le 7^e déchargé en Martinique a été acheminé par voie aérienne militaire entre le 19 et le 20 avril.
- Le 19 avril à Fort de France pour le déchargement de 19 conteneurs à destination de Fort-de-France avec livraison sur certains sites + un conteneur vers l'aéroport pour le fret urgent à destination de la Guyane.

Le Tonnerre, le Mistral et le Dixmude sont les 3 PHA de la Marine nationale. Grâce à ces bâtiments polyvalents, la Marine est capable de mener des opérations de gestion de crise, de transport ou encore d'évacuation sanitaire et de soutien médical par des moyens amphibies et aéromobiles, en intégrant à bord des éléments de forces interarmées et sanitaires, militaires et civiles.

4 LES ARMÉES CONTINUENT A OPÉRER ET A SE PREPARER POUR PROTEGER LES FRANÇAIS

Résolument engagées dès le début pour apporter leur soutien à la Nation dans la lutte contre le coronavirus, les armées, au titre de cette opération, mettent leurs moyens et savoir-faire à disposition des autorités civiles, tout en continuant à protéger la Nation à travers leur engagement sur le territoire national comme en opération extérieure.

Dans les circonstances exceptionnelles de la crise liée au coronavirus, les armées, directions et services restent mobilisés pour assurer la permanence des missions essentielles à la sécurité des Français. Il s'agit notamment de la dissuasion nucléaire, en mer et dans les airs, de la lutte contre le terrorisme en opération extérieure (opérations Barkhane, Chammal) et sur le territoire national (opération Sentinelle), de la protection de notre espace aérien, de nos satellites, de la surveillance et la sauvegarde maritimes ou encore de la lutte contre les trafics.

Ainsi, près de 40 000 militaires français sont déployés au quotidien au profit de la sécurité de la France et des Français, sur le territoire national comme en OPEX, mais également 12 000 pompiers militaires mis pour emploi par le ministère de l'Intérieur.

Le maintien de ces activités s'effectue en prenant en compte toutes les mesures strictes et rigoureuses de précaution face au risque de contamination, qui sont adaptées aux contraintes locales, nécessairement variables, que l'on soit sur le terrain, en garnison, sur base navale ou aérienne, sur un navire ou dans un aéronef. Pour chacune de ces unités, les mesures « barrière » nécessaires pour protéger les unités sont appliquées. Elles concernent la vie courante et l'exercice des missions (distanciation sociale), les mesures d'hygiène dans les lieux communs, l'organisation de la vie en collectivité ainsi que la surveillance de l'état de santé du personnel, en lien avec les échelons locaux du service de santé.

Enfin, dans le contexte actuel et en application des mesures du ministère des Solidarités et de la Santé (MSS), pour limiter la propagation du COVID-19, des plans de continuité d'activité ont été déclinés dans chaque armée, au sein de chaque unité pour assurer l'ensemble des missions essentielles à la protection de nos citoyens. Nos armées s'organisent pour toujours être prêtes et professionnelles.

Afin de freiner la propagation du virus, le ministère applique donc très rigoureusement en interne les mesures de prévention du MSS. Il adapte son organisation et ses activités afin de poursuivre ses missions de défense et de protection de la Nation et des Français (déploiement du télétravail, suspension des rassemblements, y compris dans le cadre du sport ou des traditions, fonctionnement avec alternance des équipes, fermeture des écoles académiques et report de toutes les activités non opérationnelles, etc.).

D'une façon générale, un fonctionnement permettant des relèves tous les 15 jours est privilégié où ce régime est compatible avec la mission (ex : les bâtiments au port base et les entités de la Marine basées à terre [état-major ou centres d'expertise] ont adopté un fonctionnement par bordées allant jusqu'à 15 jours).

5 CHRONOLOGIE

18 mars :

- 18 mars : premier vol réalisé par les avions de l'armée de l'air (AA) entre Istres et Mulhouse, pour transférer 6 patients vers les Hôpitaux d'Instruction des Armées (HIA) Laveran, à Marseille, et Saint-Anne, à Toulon
- Livraison de 5 millions de masques MINARM au MINSANTE

21 mars :

- Déploiement de l'Élément militaire de réanimation du Service de santé des armées (EMR-SSA) à proximité du Centre hospitalier Émile Muller de Mulhouse, grâce au soutien du Régiment médical de l'armée de Terre (RMED)
- Deuxième rotation d'un A330 Phénix en configuration MORPHEE (AA) réalisée entre Mulhouse et Bordeaux (6 patients pris en charge par le CHU de Bordeaux)
- Déploiement de 230 élèves des Ecoles militaires de santé de Lyon-Bron (EMSLB) en renfort des hôpitaux militaires

Entre le 21 et le 23 mars :

- Le porte-hélicoptères amphibie (PHA) Tonnerre de la Marine nationale, renforcé de personnels et de moyens sanitaires du Service de santé des Armées (SSA), ainsi que de personnels soignants civils, a évacué 12 patients dont 6 en réanimation, depuis Ajaccio, en Corse, vers Marseille
- Réception de masques et livraison à Toulouse par le 1^{er} régiment du train parachutiste (1^{er} RTP) et le 14^e régiment d'infanterie et de soutien logistique parachutiste (14^e RISLP)

24 mars :

- Prise en charge du premier patient au sein de l'EMR
- Troisième rotation MORPHEE pour transférer 6 patients de Mulhouse vers les CHU de Brest et Quimper

25 mars :

- Stockage et distribution de masques et de gel aux Antilles par les forces armées aux Antilles (FAA)

26 mars :

- Transport de masques en régions Auvergne et Rhône-Alpes par le 7^e régiment du matériel (7^e RMAT) et le régiment médical (RMED)
- Appui aux forces de sécurité intérieures (FSI) pour l'arrivée du TGV médicalisé à Angers par l'école du génie (EG)

27 mars :

- 4^e rotation MORPHEE réalisée entre Mulhouse et Bordeaux (6 patients pris en charge par le CHU de Bordeaux)
- Engagement du PHA Mistral pour l'océan Indien

28 mars :

- Premiers transferts par NH90 Caïman pour désengorger les hôpitaux du Grand Est :
 - o depuis Metz vers Essen, en Allemagne, dans la matinée ;
 - o depuis Mulhouse vers Genève, en Suisse, dans l'après-midi ;
 - o depuis Vesoul vers Clermont-Ferrand en soirée.

29 mars :

- Accueil de patients arrivés par TGV au HIA Robert Picqué
- Transfert par un A400M allemand mis à disposition de l'EATC de 2 patients de Strasbourg vers Stuttgart
- Transferts par NH90 Caïman pour désengorger les hôpitaux du Grand Est :
 - o Depuis Besançon vers Grenoble dans la matinée
 - o depuis Metz vers Essen, en Allemagne, dans la matinée ;
 - o depuis Besançon vers Clermont-Ferrand dans l'après-midi.

30 mars :

- Transferts de 6 patients par NH90 Caïman depuis Strasbourg vers la Suisse (2 rotations) et l'Allemagne (1 rotation)
- Renfort de deux officiers logisticiens en appui de la première livraison de masques de protection par Antonov 124 au profit du ministère des Solidarités et de la Santé

31 mars :

- 5^e rotation MORPHEE réalisée entre Mulhouse et Hambourg (6 patients pris en charge)
- Transferts de 4 patients par NH90 Caïman depuis Metz et Mulhouse vers Essen et Mayence
- Engagement de 4 sections de l'armée de terre pour assurer la sécurité de sites de production et de stockage de masques ainsi que l'escorte de convois logistiques de matériel sensible

1^{er} avril :

- Mise en place d'un plot aérien sur la base aérienne de Villacoublay par l'armée de l'air de contribuer au désengorgement des hôpitaux d'Ile de France.
 - o Transferts de 4 patients par Caracal vers Caen et Angers
- Transferts de 6 patients par NH90 Caïman vers Essen, Neustadt/Harz et Salzbourg
- Transport à Paris de 72 soignants par trois avions de l'armée de l'air depuis Nice, Marseille et Brest

2 avril :

- Transport à Paris et Villacoublay de 41 soignants par deux avions de l'armée de l'air depuis Brest et Marseille dans la nuit du 1^{er} au 2 avril
- Transfert de 6 patients par NH90 Caïman de Strasbourg, Sarreguemines et Metz vers Neustadt et Magdebourg en Allemagne

- Transfert de 16 patients de l'aéroport d'Orly vers Caen, Angers, Tours et la Roche sur Yon par 2 Caracal, 2 Puma et 1 CASA
- Protection et la sécurisation d'un TGV sanitaire au départ de Strasbourg par des militaires de l'opération « Résilience »

3 avril :

- Appareillage de Toulon du porte-hélicoptères amphibie (PHA) Dixmude de la marine nationale à destination des Antilles
- 6^e rotation MORPHEE réalisée entre Metz-Nancy-Lorraine et Toulouse (6 patients pris en charge)
- Transfert de 6 patients par NH90 Caïman de Mulhouse et Metz vers l'Allemagne
- Transfert de 11 patients de l'aéroport d'Orly vers Tours, Angers, Caen, Nantes et Clermont-Ferrand par 2 Caracal, 2 Puma, 1 CASA et 1 A400M
- Renfort du patrouilleur Fulmar à Saint-Pierre et Miquelon

4 avril :

- Transfert de 6 patients par NH90 Caïman de Mulhouse, Sarreguemines et Saint-Dizier vers Nîmes et Dresde
- Transfert de 14 patients de l'aéroport d'Orly vers Aurillac et Clermont-Ferrand par 1 Caracal, 1 Puma, 1 CASA et 1 A400M
- Arrivée du porte-hélicoptères amphibie (PHA) Mistral de la Marine nationale à Mayotte et débarquement d'un sous-groupement tactique embarqué (SGTE) au profit du détachement de légion étrangère de Mayotte (DLEM)

5 avril :

- Transfert de 2 patients par NH90 Caïman de Mulhouse vers Toulouse avec ravitaillement moteur tournant à Valence
- Transfert de 4 patients de Colmar vers Toulouse par 1 A400M
- Transport de 49 soignants de Quimper et Brest vers Villacoublay et le Bourget par trois avions de l'armée de l'air

6 avril :

- Arrivée du bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer de la Marine nationale (BSAOM) Champlain à Mayotte pour livrer une citerne d'oxygène liquide, 1000 litres d'alcool pur destinés à la fabrication de solution hydroalcoolique ainsi que des équipements de protection
- Déploiement d'une section du 2^e régiment du service militaire volontaire (RSMV) à Rungis pour renfort manutention
- Déploiement d'une unité d'appui sanitaire (UAS) du 68^e régiment d'artillerie d'Afrique (68^e RAA) de la Valbonne à l'hôpital de Bourg-en-Bresse sur les volets « logistique » et « protection »

7 avril :

- Réarticulation du plot aérien de Villacoublay suite à une baisse de la demande, seuls deux Caracal restant déployés. Redéploiement des autres moyens aériens sur leur base de stationnement sous un régime d'alerte à 2 heures
- Livraison d'1,8 tonne de fret sanitaire (gel, masques, gants) entre la Réunion et Mayotte par un avion Casa Cn235 des forces armées dans la zone sud de l'Océan indien (FAZSOI)

9 avril :

- Désengagement temporaire du plot aérien de Villacoublay suite à l'amélioration de la situation sanitaire en Ile-de-France. Celui-ci pourra être réactivé sur court préavis.

10 avril :

- Chargement de 233 tonnes de fret à la Réunion par le PHA Mistral au profit des autorités mahoraises

12 avril :

- Transport de 13 soignants depuis Nice vers l'aéroport de Bâle-Mulhouse par un Casa CN235 de l'armée de l'air

Du 12 au 15 avril :

- Débarquement de deux sections à l'île Saint-Martin et de deux sections en Guadeloupe par le bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer (BSAOM) de la Marine nationale Dumont d'Urville

16 avril :

- Livraison de 233 tonnes de fret à Mayotte par le PHA Mistral au profit des autorités locales

17 avril :

- Annonce de la réadaptation du format de l'EMR de Mulhouse par la Ministre des armées
- Arrivée du PHA Dixmude aux Antilles et début des opérations de livraison de fret

ANNEXE 1 – LES VECTEURS MILITAIRES MIS EN ŒUVRE POUR LE TRANSFERT DE PATIENTS

Le dispositif MORPHEE de l'Armée de l'Air

Depuis le 17 mars, à la demande de Florence Parly, les armées ont mis en alerte sur la base aérienne 125 d'Istres, le Module de Réanimation pour Patient à Haute Élongation d'Évacuation « MORPHEE », qui permet de transporter sur de longues distances, et dans des conditions de prise en charge adaptées, jusqu'à six patients lourds atteints du COVID-19. Ce module peut être mis en œuvre sur les avions A330 Phénix et C135FR de l'armée de l'Air.

Nouvel avion polyvalent livré à l'armée de l'air en octobre 2018, l'A330 Phénix assure la permanence de la mission de dissuasion nucléaire par sa capacité à ravitailler sa composante aéroportée. Il peut également ravitailler les avions de chasse dans leurs missions conventionnelles (qu'elle soit d'entraînement, de projection de puissance ou en opérations extérieures) et assurer le transport stratégique de passagers et de fret.



Conçue pour le soutien des militaires déployés hors métropole, notamment en opérations extérieures, la capacité MORPHEE permet actuellement de participer au transfert des personnes gravement atteintes par le COVID-19 depuis les hôpitaux métropolitains les plus saturés pour faciliter leur prise en charge dans d'autres structures, en lien avec la Direction générale de la santé. Cette configuration a été déployée pour la première fois en métropole et sur l'A330 Phénix.



[Lien vidéo](#) 

Le dispositif MORPHEE, opérationnel depuis 2006, a été utilisé pour la première fois au Kosovo en 2008 et a depuis servi à cinq reprises, au Kosovo et en Afghanistan. Véritable capacité stratégique, il permet à tout moment d'assurer l'évacuation simultanée d'une dizaine de blessés graves depuis une zone d'opération, n'importe où dans le monde, jusqu'à la métropole pour sa prise en charge dans un hôpital militaire.

[Dans le contexte du COVID-19, le module est mis en œuvre par 20 personnes : 6 membres d'équipage et 14 membres du Service de santé des armées \(SSA\) pour la prise en charge des malades, dont 2 infirmiers convoyeurs.](#)

[*Le porte-hélicoptères amphibie Tonnerre*](#)

[*Le porte-hélicoptères amphibie Tonnerre*](#) a été le premier PHA immédiatement mobilisé, car disponible à quai à Toulon. Il a su reconfigurer ses capacités en moins de 48 h pour pouvoir réaliser la mission de transfert sanitaire de la Corse vers les hôpitaux de la métropole.



À leur arrivée à Marseille, en coordination avec le ministère des Solidarités et de la Santé, les patients ont été transférés dans les établissements de santé de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pouvant les accueillir.

Pour cette mission, les capacités médicales du PHA ont été adaptées afin de pouvoir accueillir des patients en réanimation. Le *Tonnerre* a été configuré pour transporter des malades confinés, avec prise en charge sanitaire.



[Le NH90 Caiman de l'armée de Terre](#)



Après avoir mené une phase d'expérimentation et de certification en coordination avec le SAMU et les autorités sanitaires, l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT), appuyée par le 2^e régiment de dragons, a mis en place une procédure de transfert de patients infectés par le coronavirus à bord de l'hélicoptère de manœuvre [NH90 Caiman de l'armée de Terre](#).

La soute des CAIMAN ainsi configurée peut accueillir deux patients en réanimation, pour un transfert sur plusieurs centaines de kilomètres. Les patients sont accompagnés pendant le transfert par des équipes du SAMU, dont l'équipement (brancards, oxygène...) est arrimé dans l'hélicoptère. Le personnel militaire qui arme la soute est muni d'équipement de protection fourni par le SAMU, tandis que le poste de pilotage est séparé de la soute par un dispositif de protection mis en place par les équipes spécialisées NRBC du 2^e régiment de dragons.

La première mission a été réalisée par le 1^{er} régiment d'hélicoptères de combat de Phalsbourg. Il a assuré, sous le contrôle opérationnel de l'officier général de zone de défense et de sécurité Est, le transfert de patients depuis Mulhouse vers un centre hospitalier situé à Essen, en Allemagne.

[Lien vidéo](#)





Le Caïman est un hélicoptère multi-missions biturbine européen de transport militaire de la classe des 11 tonnes. Polyvalent et à la pointe de la technologie, il se décline en 2 versions : TTH (transport tactique, équipe l'armée de Terre) et NFH (lutte anti-surface et anti-sous-marine, équipe la Marine nationale).

La solidarité européenne via l'opération Résilience

Le ministère des Armées, pour répondre aux besoins exprimés par le ministère des Solidarités et de la Santé, active également la solidarité européenne dans le domaine de la défense.

Ainsi, l'armée de l'air allemande a mis à disposition de l'EATC (European Air Transport Command), un A400M du *Lufttransportgruppe 62*, pour transférer deux patients depuis Strasbourg vers Ulm, le dimanche 29 mars, via l'aéroport de Stuttgart, après avoir conduit une mission d'évacuation médicale de Bergame (Italie) vers Cologne (Allemagne) pour soulager les hôpitaux de Lombardie. L'Allemagne fournit pour ces vols le personnel de santé et l'équipement.



L'EATC, basé à Eindhoven aux Pays-Bas, est le fruit d'un projet initié en 1999 par le couple franco-allemand rapidement rejoint par la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Espagne et l'Italie. Il rassemble les moyens aériens de transport de ces sept pays, selon une logique de mutualisation et de partage qui vise à permettre un emploi optimisé des aéronefs.

Par ailleurs, des hôpitaux allemands et suisses accueillent des patients français, évacués grâce aux hélicoptères des forces armées françaises.

Les autres vecteurs aériens engagés au profit de « Résilience »

Du 1^{er} au 9 avril, un plot avancé de l'armée de l'air a été mis en place sur la Base aérienne 107 de Villacoublay pour assurer l'aérotransport de patients atteints du Covid-19 jusqu'à des hôpitaux en capacité d'accueil et de prise en charge, participant ainsi au désengorgement des hôpitaux d'Ile-de-France.



Les moyens aériens en alerte étaient les suivants :

- 3 Caracal de l'EH 1/67 « Pyrénées » de la BA 120 de Cazaux :
 - Capacité d'aérotransport de patients en réanimation : 2 personnes ;
 - Capacité d'aérotransport de patients en médicalisés : 6 personnes.

- 2 Puma de l'EH 1/44 « Solenzara » de la BA 126 de Ventiseri-Solenzara :
 - Capacité d'aérotransport de patients en réanimation : 1 personne ;
 - Capacité d'aérotransport de patients en médicalisés : 4 personnes.

- 1 Cn235 Casa en version « nurse » (sanitaire) de la 64^e Escadre de transport de la BA 105 d'Evreux :
 - Capacité d'aérotransport de patients en réanimation : 2 personnes ;
 - Capacité d'aérotransport de patients en médicalisés : 8 personnes.

- 1 A400M *Atlas* équipé d'un Kit « CM30 », de l'Escadron de transport 1/61 « Touraine » de la BA 123 d'Orléans :
 - Capacité d'aérotransport de patients en réanimation : 4 personnes ;
 - Capacité d'aérotransport de patients médicalisés : 6 personnes.

Ce plot avancé a été temporairement désengagé le 9 avril suite à l'amélioration de la situation sanitaire dans la région. Du 1^{er} au 9 avril, il a assuré la prise en charge de 46 patients au Centre Médical d'Evacuation d'Orly afin de les transférer vers différents centres hospitaliers régionaux. Il pourra être réactivé sous court préavis.

